

LEROYER Vichon

de Angers s^t Joseph 7 janvier 1825

Thomas Angers 6. 6. 1846

Minie .. 29 mai 47

Pauline .. 17. 6. 48

Lucas .. 23 XII. 48

Pierre .. 22 XII. 49 avec dup. age

Refuseur à Combrée

Mme. Bonlastens Angers 30 juillet 1869

Mme. Augustines 8. 9. 1872

Emerson sainte en octobre 1895

Decede le 12 juillet 1896

frère d' Alexandre

père jardinier

SR 1896 7. 790

et de compliments finement dits ? Vous nous avez fait plaisir à tous, petits soldats au tambour bruyant, petites filles, si avides de parler les premières à votre bon Pasteur, et vous surtout, petit troupié, qui, ayant mangé le mot d'ordre, avez si bien décoré votre cher curé du titre de Monseigneur, volant sans scrupule à M^{sr} Pessard un hommage qui lui venait de ses filles dévouées, les religieuses de Sainte-Marie-de-la-Forêt, vos bonnes institutrices. Enfin, vous avez fait plaisir à tous et particulièrement à votre excellent pasteur, grandes jeunes filles, qui ne vous êtes pas contentées de lui offrir vos compliments, mais qui avez si bien chanté les louanges de Celui dont il n'est que le serviteur. Vous avez montré ce qu'on peut attendre de vous, et nous avons montré nous aussi peut-être, en écrivant ces lignes, que cette belle journée est un présage de bonheur pour le cher curé et sa chère paroisse.

E. N.

M. l'abbé Victor Leroyer

Mercredi dernier, une assistance recueillie était réunie dans la chapelle des Augustines, autour du corps de M. Leroyer, ancien aumônier de la communauté.

Prêtres, religieuses et fidèles, tous voulaient rendre les derniers devoirs à celui qui, pendant de longues années, leur avait offert le spectacle d'une vie tout exemplaire. Il y a dans l'âme des chrétiens un sens délicat, mis par Dieu même, pour les attacher aux hommes qui ont été leurs guides et leurs bienfaiteurs, et qui ont dépensé leur vie au service des âmes. C'était ce sentiment chrétien qui se traduisait dans le recueillement de cette assemblée, et nous montrait, comme par un témoignage infailible, à quel point le vénéré défunt avait su mériter le respect et l'affection.

M. l'abbé Victor Leroyer naquit à Angers, le 7 janvier 1826, d'une de ces familles chrétiennes, dont la ferme religion se maintient pour ainsi dire d'âge en âge, sans jamais donner prise aux attaques de l'impiété. Cette remarque nous console de n'avoir pu rechercher les événements de l'enfance et de la jeunesse de M. Leroyer : il a été, dans toutes les phases de sa carrière, fidèle à lui-même et aux traditions reçues de ses chers parents. Que l'on questionne les élèves qu'il instruisit au collège de Combrée ; que l'on interroge ses confrères ou encore cette foule d'âmes qu'il a dirigées dans les aumôneries dont il eut la charge ; les témoignages ne varieront pas ; dans la vie de ce bon prêtre il n'y a pas d'époque où la conscience n'ait été toute puissante, la piété vivement empreinte dans les actes, l'application aux devoirs d'état d'une constance, d'une régularité scrupuleuse. Il suffisait de l'avoir vu quelques jours, soit dans la chaire de sa classe, soit dans ses diverses fonctions de prédicateur, de confesseur, de zéléteur du Très Saint Sacrement, pour avoir l'idée d'un caractère et d'un mérite qui ne devaient jamais déchoir.

C'est une joie pour ses anciens élèves de se rappeler le souvenir de ce maître attentif aux progrès de chacun d'eux, très bon et très vigilant tout ensemble. Quel grave examen de leurs réponses en classe ! Quelle correction assidue de leurs travaux de débutants !

Quel soin d'encourager, de développer leurs dispositions naissantes, en excusant volontiers les fautes qui ne tenaient pas de la paresse ou de l'entêtement ! Ce qu'il n'excusait guère, c'étaient les écarts contraires au bon goût et aux convenances : exemplaire lui-même dans sa parole et dans sa tenue, il exigeait justement de ses élèves le sentiment du bon ordre et du respect.

Chères religieuses Augustines, pardonnez-moi d'avoir insisté un moment sur cette époque de la vie de votre vénéré Père en Jésus-Christ ! Le bien qu'il a fait à plusieurs générations d'élèves, avant de venir vous prodiguer les témoignages de sa charité, ne m'a pas permis de passer ces temps sous silence. Au sortir du collège, M. Leroyer donna les fruits de son zèle à la grande et admirable communauté du Bon-Pasteur d'Angers et bientôt à celle des Augustines, qu'il ne devait plus quitter. Son cœur, si facilement ouvert au plaisir de faire le bien, avait une secrète affinité pour la belle vocation de ces Sœurs hospitalières, dont la vie est dévouée au bonheur des autres. Partout l'impression d'édification fut la même. Retraced-vous l'image de ce prêtre que vous voyiez travailler assidûment au milieu de vous, les yeux baissés comme devant la Majesté de Dieu vue au grand jour, le visage recueilli, la démarche réglée par une piété qui semblait compter et mesurer tous ses pas ; il est près du Tabernacle, en adoration et en oraison, dès cinq heures du matin ; on le retrouve à ce même poste de la prière de quatre à cinq heures du soir ; dans la journée, sans presque jamais s'absenter, il prêche la solide et consolante parole de Dieu, il reçoit les saints aveux au confessionnal, il se rend auprès des malades, chez les religieuses, chez les dames pensionnaires, toujours accueillant et compatissant à toutes les demandes ! Si l'on célèbre une cérémonie, quelle dignité dans ses fonctions ! Quelle pureté et quelle émotion religieuse dans sa magnifique voix ! Comme il veille à l'ordre, à l'ensemble et aux détails de la solennité ! Comme il sait soutenir les courages, exciter les bonnes volontés de ses chères novices, comme il les pousse à prêter leur plus actif secours au chant ainsi qu'à tous les autres offices de la communauté ! Du reste, ce zèle est si ardent qu'il éclate au dehors de ces murs. M. Leroyer devient le zélé de conférences pieuses entre confrères, dans le but d'étendre l'œuvre si belle des prêtres adorateurs du Très Saint Sacrement. Il excite, chez tous ses visiteurs habituels, la ferveur du culte eucharistique.

Qu'est-il besoin d'ajouter que chez lui, comme chez tous les vrais amants de l'Eucharistie, la piété amenait la mortification et le sacrifice ? Oui, le sacrifice de son repos, de sa liberté, de ses aises, afin de se réserver plus de ressources pour soulager les malheureux ; la mortification poussée jusqu'à l'austérité, jusqu'au mépris de son corps ; on en a trouvé les preuves attendrissantes que son humilité avait soigneusement cachées !

Hélas ! quelle pénitence il a faite et courageusement supportée, pour terminer sa vie d'ailleurs si pure ! On l'a vu de longs mois, il faut dire des années, sujet à un terrible mal qui ne lui laissa pas de relâche. La pâleur couvrait le visage, le sang diminué ne soutenait plus les membres, l'épuisement triomphait de tous les

remèdes et de tous les efforts de l'art : seuls la patience, l'amour de la Croix, les douces consolations de l'Eucharistie survécurent ; jusqu'aux dernières heures, jusqu'au dernier soupir, parmi les soins dévoués, parmi les larmes de sa vénérable sœur, des personnes et des religieuses attachées à son service, il regarda la miséricorde de Dieu présente dans cette effroyable épreuve, il invoqua avec une confiance inaltérable la Vierge sainte, il demanda les prières de ses amis, enfin il s'endormit dans le baiser du Seigneur.

Il ne vit plus de la vie de la terre, ce père, ce confrère vénéré. Il est mort dans la paix, plein de jours, *plenus dierum*, comme dit l'Écriture de ceux dont les jours ont été pleins de mérites. Mais nous ne nous contenterons pas de verser des larmes sur sa dépouille mortelle, nous prierons pour l'achèvement des expiations de cette chère âme, au cas où il lui resterait encore quelque légère tache à effacer. Nous nous hâterons de nous ménager là-haut un intercesseur de plus, heureux de penser que, habitant près de Dieu, il sera toujours avec nous, puisque rien, comme dit Fénelon, n'est plus présent pour les vivants de la terre que les âmes entrées dans la gloire du ciel. X.

La fin chrétienne d'un condamné

A propos de l'exécution capitale qui vient d'avoir lieu à Angers, la *Vérité* publie les réflexions suivantes :

Les crimes se succèdent avec une fréquence qui épouvante. Et que de crimes restés impunis que la justice humaine ne peut atteindre ! Quel triste jour jette sur cette société fin de siècle ce redoublement d'immoralité ! Et, chose particulièrement affligeante, la plupart des criminels sont de tout jeunes gens, presque des enfants. Ils font partie de cette génération élevée sans croyance en Dieu et dans le mépris de tout ce qui assure à l'homme la dignité de sa vie et le respect de sa personne. Tout ce qu'ils ont retenu des leçons de leur enfance et de l'enseignement de la morale utilitaire, c'est que l'homme doit borner ses espérances et ses jouissances à la terre, et chercher dans la satisfaction de toutes ses passions la plus grande somme possible de jouissances.

Une force logique les pousse au crime quand, dépourvus des moyens de contenter leurs instincts dépravés, ils trouvent dans le meurtre l'occasion de se procurer tout ce que convoite leur nature dégradée. C'est l'histoire de presque tous les crimes d'aujourd'hui, et on sait s'ils sont nombreux. Heureux ceux qui, sur le point de porter leur tête sur l'échafaud, pour expier leur forfait, se souviennent d'une parole tombée des lèvres de leur mère et veulent lui laisser au moins comme consolation le souvenir d'une fin chrétienne ! C'est ce qui vient d'avoir lieu à la dernière exécution capitale. Peu de journaux ont reproduit les dernières paroles du condamné à mort, et cependant elles méritent d'être publiées, parce qu'elles portent avec elles un grand enseignement.

Jouneau, qui vient d'être exécuté à Angers, aurait dit à l'aumônier ces paroles, entendues et répétées par les aides : « Ma brave

LEROYER 4010 Victor (1826-1896)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (maître d'études) de diocèse d'Angers de 1850 à 1851

Combrée (professeur de huitième) de diocèse d'Angers de 1851 à 1854

Combrée (professeur de septième) de diocèse d'Angers de 1854 à 1855

Combrée (professeur de sixième) de diocèse d'Angers de 1855 à 1860

Combrée (professeur de cinquième) de diocèse d'Angers de 1860 à 1866

Combrée (maître de chapelle) de diocèse d'Angers de 1866 à 1869